

## Compte-rendu

### Titre du comité

13/10/2022/18h00/ Mode de rencontre (visioconférence) TEAMS

| Membres (cocher les membres présents)  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Borel Ahonon, membre parent NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Cynthia Alejandra Fridman Cellilli, membre parent substitut NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Fella Abraz, membre parent NDDN<br><input type="checkbox"/> Louis Delisle, membre parent PCMR<br><input checked="" type="checkbox"/> Jasmine Bergeron, membre parent substitut PCMR<br><input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Pronovost, directrice<br><input type="checkbox"/> Ghislaine Darsigny, membre enseignant NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Céline Larfeuil, membre professionnelle NDDN | <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Beiro, membre parent NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Sally Mac Naught, membre parent NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Jennifer Fils-Aimé, membre parent NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Nejla Tidjane, membre parent NDDN<br><input type="checkbox"/> Julien Sloan, directeur adjoint<br><input checked="" type="checkbox"/> Mouloud Mellal, membre enseignant NDDN<br><input checked="" type="checkbox"/> Cécile Pierrard, membre enseignant, PCMR<br><input type="checkbox"/> Clothilde Leblond, membre parent PCMR<br><input type="checkbox"/> |
| Invités  |  |
| Mélisandre Shanks, parent PCMR, observatrice   |  |

| N° | Points à l'ordre du jour                           | Documents, notes et décisions                    | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation  |
|----|--|--|--|--|
| 1. | Ouverture de la rencontre/<br>validation du quorum | Présence de 11 personnes; le quorum est atteint. |  | Sans objet --<br>Fait <b>F</b><br>Non fait <b>NF</b><br>En réalisation <b>ER</b> |

| N°  | Points à l'ordre du jour  | Documents, notes et décisions  | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|-----|---|--|--|-------------|
| 1.1 | <b>Mot de bienvenue et vérification des présences</b>   | L'assemblée débute à 18h10. Madame Pronovost souhaite la bienvenue se présente et explique que monsieur Delisle ne pouvait être présent. Il a demandé à madame Nejla Tidjane de prendre le rôle de vice-présidente. Madame Pronovost rappelle que madame Sally Mac Naught a obtenu le poste de vice-présidente et que la prochaine fois, Monsieur Delisle devra s'adresser à elle pour jouer le rôle en son absence.   | Isabelle Pronovost                           |             |
| 2.  | <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour- suite du 4 octobre 2022</b>                              | Mme Pronovost procède à la lecture de l'ordre du jour qui est une poursuite de la dernière rencontre;<br>Acte d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)<br>Déclaration d'intérêts à remplir par les membres<br>Élection du membre au Comité de parents et du substitut<br><b>Adoption par les membres du CÉ.</b>   |  |             |
| 9.  | <b>Acte d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)</b> | Madame Pronovost explique le document Acte d'établissement, elle explique aussi le plan triennal PTRDI et l'enjeu concernant le bâtiment du 5309 chemin de la Côte-des-Neiges que le CSSDM est présentement en appel d'offres pour réaliser des travaux majeurs dans les prochaines années.<br>L'enjeu principal est aussi associé à une possible délocalisation pour réaliser les travaux. L'équipe au CSSDM s'affaire à trouver un lieu d'hébergement pour les années à venir. | Isabelle Pronovost                           |             |

| N°  | Points à l'ordre du jour                         | Documents, notes et décisions  | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|-----|--|--|--|-------------|
|     |  | <p>Madame Pronovost explique qu'elle sera accompagnée à toutes les étapes dans cette démarche et qu'elle informera les parents du CÉ et l'ensemble des parents, l'équipe école au moment opportun, en toute transparence.</p> <p>Les membres du CÉ sont consultés sur les deux documents et madame Pronovost a rempli le Forms associé pour le CSSDM. Les membres du CÉ réitèrent l'importance de trouver un lieu sécuritaire pour les élèves et que la sécurité soit toujours la première préoccupation des chargés de projets dans ce dossier.</p> |  |             |
| 10. | <b>Déclaration d'intérêts</b>                    | Madame Pronovost demande aux membres de remplir le document de déclaration d'intérêts.   |  |             |
| 11. | <b>Comité de parents représentant et délégué</b> | <p>Madame Pronovost explique que cette élection devrait généralement se faire en assemblée générale mais cela n'a pas été fait. Les membres du CÉ peuvent se proposer pour siéger sur le comité de parents.</p> <p>Monsieur Borel Ahonon se propose comme représentant.</p> <p>Madame Jennifer Fils-Aimé se propose comme substitut.</p>   |  |             |
| 12. | <b>Parole au public</b>                          | Madame Shanks a donné certains détails relatifs au Comité de parents. Madame Pronovost doit valider certaines informations au bureau du secrétariat général pour s'assurer que les membres peuvent siéger.   | Isabelle Pronovost                           |             |

| N°  | Points à l'ordre du jour | Documents, notes et décisions   | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|-----|--------------------------|---|--|-------------|
| 13. | Varia                    | <p>Madame Tidjane fait deux demandes à la direction venant de monsieur Delisle,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Obtenir l'entente reliant PCMR et CSSDM</li> <li>2- Obtenir le bail de location entre PCMR, NDDN et CSSDM</li> <li>3- Demande des précisions sur le statut de la direction à l'école NDDN (intérim)</li> </ul> <p>Madame Bergeron explique le besoin pour le point 2.</p> <p>Madame Pronovost répond qu'elle fera la demande au secrétariat générale pour les 2 documents relatifs à PCMR.</p> <p>Madame Pronovost propose de parler du point numéro 3 dans le prochain CÉ.</p> | Isabelle Pronovost                           |             |
| 14. | Fin de l'assemblée       | L'assemblée se termine à 18h46.   |  |             |